Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 87 (1960)

Heft: 3

Artikel: Propos du vignoble

Autor: Mat.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231770

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Propos du Vignoble

Les vendanges sont faites. Pendant que le « nouveau » fermente (il sera bon, vous savez), parlons d'autre chose, tout en restant à Lavaux.

Nous lisions l'autre jour un article sur la maison Maillardoz, à Grandvaux disant « qu'elle est un des plus beaux ornements du Lavaux ».

Dans un autre journal qui annonçait la Journée suisse des huissiers d'Etat, on trouvait ces mots :

« La visite du Comptoir suisse suivie d'un tour en autocar dans le Lavaux, par la Corniche, s'imposait... »

Tout dernièrement encore, cette phrase:

« On entendra dire dans le Lavaux : ce n'est pas comme en 59, quand Paul était président. »

On pourrait multiplier les exemples :

J'ai visité le Lavaux, les vendanges dans le Lavaux, les villages du Lavaux.

Depuis quelque temps, cette mode s'implante chez nous et les gens de Lavaux ne sont pas du tout flattés, oh! non, que l'on massacre ainsi le nom de leur région par snobisme ou par ignorance.

C'est pourquoi nous avons été heureux de lire dans l'ouvrage paru l'an dernier « Pays de Vaud. Une terre, plusieurs visages »:

« A Lavaux, la pente se relève sans agressivité dans un mouvement ample et continu... Ces rampes tournées vers le Léman et qui en attendent la tiédeur bienfaisante au cep, portaient autrefois le nom de « Vaux » de Lutry. C'est pourquoi, il est sot de baptiser « le Lavaux » des vignobles dont la dénomination ne souffre pas l'équivoque ».

Bravo M. Nicolier et merci!

Il faudrait aussi parler, le Conteur romand l'a déjà fait, de tous ceux qui estropient les beaux noms de lieux ou de familles de chez nous.

L'on n'ose presque plus prononcer comme nos parents: Fonjalle, Noverre, Ponne. Maintenant si l'on veut suivre la mode, il faut dire Ponnaze, Noverraze, Fonjallaze (n'est-ce pas, M. Thévoz...e!).

Tenez, l'autre jour, à la Radio, on nous parlait d'Isbrand « Dauxe » (Daux) bourgmestre de Lausanne en 1588. Plus récemment encore on recherchait par le moyen des ondes, un citoyen dénommé « Guexe » (Guex). C'est à vous faire dresser les cheveux sur la tête, quand il vous en reste encore!

On ne peut plus sentir un s un x ou un z à la fin d'un nom sans le faire sonner désagréablement.

Quoi de plus charmant que les jolis noms de chez nous « La Crochettaz, La Buritaz, La Chapotannaz! (Dernière syllabe muette), s'il vous plaît.

Favorisez les annonceurs du « Conteur romand »!

Répétons avec le poète :

Dansons à Taveyanne Comme ceux de Lausanne Dansent sur Montbenon!

Le regretté Pierre Chessex qui s'y connaissait en toponymes et en noms de familles m'écrivait il y a quelques années :

« Ceux qui prononcent le a final, ne font qu'une erreur légère. Mais ceux qui prononcent le z final sont des gens parfaitement incultes et ridicules! »

Tout cela n'a pas empêché les vignerons de reprendre le chemin de la vigne. Et la fumée blanche des feux de sarments monte dans le ciel d'arrière-automne.

Mat.

Du nouveau dans le théâtre en patois

La féconde activité de M. l'abbé F.-X. Brodard en ce qui concerne le théâtre en patois, est connue. Cet auteur vient de créer une nouvelle pièce intitulée Po révère ma Grevire. Ce drame s'inspire du service à l'étranger à l'époque napoléonienne, au temps de la campagne de Russie.

C'est le groupe du costume d'Intyamon qui jouera ce drame dans la grande salle communale d'Albeuve, dans le courant de ce mois.

Notre ami Brodard peut être félicité chaudement pour son activité inlassable en faveur du patois.

Une autre pièce sera jouée à Treyvaux, également vers la fin de novembre. Il s'agit du Gué de la mort, drame en 4 actes d'Albert Schmidt de Bulle, d'après La Légende du Village, poème dramatique de Jean Risse. La musique originale a été écrite par Georges Aeby, mais elle vient d'être adaptée à nouveau par Oscar Moret.

Cette pièce sera créée à l'occasion du 75e anniversaire de la Société de chant et de musique de Treyvaux. E. H.

Résultats du concours d'octobre

Peu de fautes. Serait-ce que le jeu de mots croisés était trop facile? La définition « Inversé: s'emploie comme substantif quand une chose ne saurait être définitive »... Evidemment un peu long pour ce « je » que l'on trouve si joliment « substantif » dans l'expression « Un je ne sais quoi », chose que l'on ne saurait définir.

Mais l'erreur le plus souvent commise le fut à « Taupe », royaume où il est criminel d'envoyer son semblable... Un concurrent, qui préfère sans doute la noyade, a mis « Carpe » un autre « Patre » (ad patres, oui!).

Après tirage au sort, la liste des lauréats s'établit comme il suit :

M. Eugène Corbaz, Lausanne.

M. Roger Favre, Lausanne.

Mlle A. Dentan, Gryon.

M. P. Delacrausaz, Lausanne.

M. J. Zufferey, Lausanne.

M. Ernest Aubert, Vallée de Joux.

M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.

M. Ed. Zinder, Avenches.

Mme L. Rey-Pasche, Payerne.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

Mme Alice Meylan, Lausanne.

M. C. Pavillon, Moudon.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre 1959, une «grille» conforme à la «grille originale» à l'Imprimerie J. Bron S. A., Prédu-Marché 11, Lausanne.

